

Sujet : [INTERNET] avis défavorable au projet d'éoliennes à Pouligny-Saint-Pierre

De : Marie-Eve AUBIN <meaubin@gmail.com>

Date : 01/12/2018 16:29

Pour : pref-be-ep-eolienpoulignystpierre@indre.gouv.fr

Copie à : Marie-Eve AUBIN <meaubin@yahoo.fr>

Monsieur le Commissaire-enquêteur, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous copie du courrier que je vous adresse au sujet du projet d'éoliennes à Pouligny Saint Pierre.

Madame Marie-Eve AUBIN  
"Le Moulin"  
36220 Martizay

meaubin@yahoo.fr

Le 1er décembre 2018

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

J'habite une partie de l'année dans une commune qui appartient au Parc naturel régional de la Brenne et j'apprends avec stupeur que la commune voisine de Pouligny-Saint-Pierre, qui fait elle aussi partie de Parc, soutient un projet d'implantation sur son territoire de cinq éoliennes.

Je connais bien cette région à l'environnement naturel remarquable et je vous prie de bien vouloir enregistrer mon avis très défavorable à ce projet.

En matière d'environnement, il n'y a pas que la lutte contre la pollution de l'air (peu sensible dans cette région...) et le réchauffement climatique qui compte.

L'enlaidissement des paysages sur de grandes distances, les atteintes aux sites naturels et aux monuments protégés (monuments historiques ou inscrits à l'inventaire), les atteintes aux espèces naturelles, protégées ou non (oiseaux migrateurs et autres, chauves souris, gibier de toute sorte), les nuisances sonores et visuelles, le bétonnage du sous-sol sont autant d'inconvénients d'un tel projet qu'il convient à tout prix d'éviter.

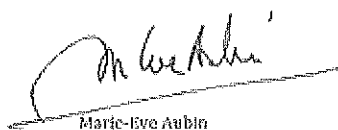
Habitée de par mes anciennes fonctions de Président de la section des travaux publics du Conseil d'Etat, à faire la balance "coût-avantages" des projets soumis à déclaration d'utilité publique, je ne vois que très peu d'avantages à celui-ci pour balancer ses graves inconvénients.

Marie-Eve Aubin

Les matériaux sont fabriqués à l'autre bout du monde, sans aucun profit pour l'économie française, transportés sur de longues distances au prix d'une pollution considérable, leur fonctionnement ne générera aucune création d'emploi et au bout du compte, bien peu d'électricité, la région n'étant guère ventée. Le faible rendement des éoliennes nécessitera la création d'autres sources d'énergie (centrales thermiques...). Le seul maigre profit sera pour le budget de la commune qui risque de se lancer dans des projets disproportionnés pour une population en déclin.

La richesse de cette région est celle d'un environnement naturel protégé, calme, propice à un tourisme "vert", respectueux de la nature et des hommes qui y vivent. Cette richesse sera irrémédiablement compromise par la réalisation d'un tel projet, particulièrement nuisible et absurde au sein d'un parc naturel.

En vous remerciant par avance de prendre en compte mon avis, je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire-enquêteur, à ma parfaite considération.



Marie-Eve Aubin